

Adhérer à l'URIOPSS Bretagne

L'URIOPSS Bretagne est une association loi 1901, fondée en 1950. Depuis près de 70 ans, son projet s'appuie sur les valeurs fondamentales que sont la Primauté de la personne, l'Esprit de Solidarité, l'Esprit d'ouverture et l'Esprit désintéressé.

Dans le respect de son sigle et de l'article 2 de ses statuts, l'URIOPSS réunit, regroupe, représente, défend, accompagne, informe ses adhérents. Elle met à leur disposition des compétences et une expertise, forme les professionnels salariés et les bénévoles intervenants auprès des personnes ainsi que les administrateurs. Elle rend visible et fait connaître leur esprit, leurs projets, leurs objectifs et leurs activités.

L'URIOPSS Bretagne suscite et soutient les initiatives, l'innovation de ses adhérents et les rassemble en Bretagne.

Adhérer à l'URIOPSS, à son projet, est une décision et un engagement fondés sur une conviction : *se réunir, se faire confiance, partager avec les autres contribue à ce que l'esprit de coopération et de partenariat soit au service de l'intérêt commun.*

L'URIOPSS BRETAGNE EN 2016

Elle rassemble aujourd'hui, 200 fédérations, associations, fondations, congrégations, gestionnaires de 356 établissements et services représentatifs de toutes les activités de santé, d'actions sociale et médico-sociale.

Ils agissent dans le domaine de la solidarité, et plus particulièrement, dans le champ de la santé, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, de la protection de la jeunesse et des familles, de la petite enfance, de la lutte contre les exclusions et de l'aide à domicile.

Le projet régional de l'URIOPSS s'inscrit dans celui de l'union nationale UNIOPSS, reconnue d'utilité publique. L'URIOPSS Bretagne participe activement à la vie du réseau UNIOPSS / URIOPSS et peut ainsi contribuer à l'élaboration des politiques sanitaires et sociales.

Elle reçoit de l'UNIOPSS un éclairage et un soutien qui lui permettent d'être à la pointe de l'information. Enfin elle agit et témoigne, auprès de l'UNIOPSS et dans tout le réseau national, de ses singularités, de l'identité de la région Bretagne ainsi que de ses constats et initiatives de terrain.

Votre cotisation à l'URIOPSS, octroie à votre structure la qualité d'adhérent de l'Union. L'URIOPSS participe au **réseau UNIOPSS-URIOPSS** et met tout en œuvre pour assurer, auprès de ses adhérents, les missions politiques suivantes :

- Organiser une concertation et une représentation transversales des secteurs traditionnels de l'action sanitaire et sociale. C'est une spécificité unique, elle différencie l'Union.
- Promouvoir le secteur privé à but non lucratif.
- Veiller aux intérêts des personnes fragiles dans la construction des politiques sociales.
- Faire le lien entre l'Etat, les pouvoirs publics territoriaux et les acteurs de terrain que sont les adhérents.

La qualité d'adhérent donne par ailleurs accès aux services de l'URIOPSS Bretagne notamment :

- Soutien et appui juridique en matière de législation sociale et droit associatif
- Information régionale sectorielle et transversale
- Documentation (Revue mensuelle, e-mail ciblés, fiches techniques thématiques)
- Plateforme électronique du Réseau URIOPSS/UNIOPSS (Accès réservé)

Votre adhésion vous permet également l'accès privilégié aux :

- Accompagnements associatifs
- Formations Inter et Intra
- Manifestations régionales
- Réunions d'informations thématiques et sectorielles

Ces prestations sont organisées par l'URIOPSS Bretagne en lien avec des experts du secteur sanitaire, social et médico-social.

Etre membre de l'Union, c'est être plus proches, plus solidaires, plus forts

URIOPSS Bretagne

203 G, avenue du Général Patton
BP 20219 - 35702 Rennes Cedex 7
Tél. 02 99 87 51 52 - Fax 02 99 38 54 90
uriopss@uriopss-bretagne.asso.fr

www.uriopss-bretagne.asso.fr